

Table des matières

Invitation	2
Les contacts	3
La présentation de l'équipe	4
Le projet d'école	5
L'accueil extrascolaire	6
L'agenda : fêtes de l'école, congés scolaires et conférences pédagogiques	7
Le courrier pour les parents	8
La psychomotricité en maternelle, les activités d'éducation physique et la natation en primaire	8
Les repas chauds	9
Les paiements	9
Les frais scolaires 2023-2024	10
Les activités parascolaires	12
Le conseil de participation	13
Le VTT Chenappan	15



Chers parents, Chers enseignants,
Chers enfants,

Après 2 ans, nous sommes heureux de vous inviter à venir célébrer la fin des travaux de rénovation de votre école.

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 1^{er} septembre à 18h.

Juste après, la soirée se poursuivra en présence des enseignants avec un souper fromage et un spectacle pour les plus jeunes ...



Avec le soutien de la FWB dans le cadre d'un "Programme Prioritaire des Travaux" (PPT)

♣ **La direction : Nancy Lauriers**

PRESENTE AU PETIT CHEMIN LE MERCREDI ET LE VENDREDI

067/ 77 16 37 ou 0479/ 27 90 76

Ou par mail : direction@asblstjean.be

- Pour prendre un rendez-vous avec la directrice
- Pour toute information non administrative

♣ **Le secrétariat : Imra Van Langeveld**

PRESENTE AU PETIT CHEMIN LE LUNDI

067/77 16 37

Ou par mail : secretariat@asblstjean.be

- Pour annuler un repas chaud
- Pour l'explication d'une facture
- Pour obtenir un document administratif

♣ **L'École du Petit Chemin**

067 / 77 23 56

- Pour prévenir d'une absence

Site internet : ecoledupetitchemin.be

♣ **La présidente du Pouvoir organisateur : Laurence Piessens**

laurence.piessens@asblstjean.be

♣ **Le président de l'Amicale des parents : Michaël Durbecq**

mdurbecq@gmail.com

♣ **Le président du VTT Chenappan : Benoît Thunis**

vttchenappan@gmail.com

♣ **Le centre PMS**

Rue des Liégeois, 7 à Louvain-la-Neuve 010/41 47 35

♣ **Le centre de santé**

Boulevard des Archers, 17 à Nivelles 067/21 47 35

La présentation de l'équipe

En maternelle

- **En accueil – M1 :**

- Institutrice : Madame Justine C (le jeudi : Justine L)
- Aide le mardi : Madame Justine L
- Puéricultrice : Madame Alicia

- **En M2 et M3 :** Madame Virginie (le lundi : Justine L)

- **En psychomotricité :** Madame Sophie (absente jusqu'à la Toussaint) mais est remplacée.

- Dans toutes les classes, un **éveil religieux** et un **éveil aux langues** seront proposés à des moments spécifiques de la semaine par les institutrices.

En primaire

- **P1 - P2 :** Madame Céline (Monsieur Arnaud le jeudi)

- **P3 – P4 :** Madame Marie S (Monsieur Arnaud le mercredi)

- **P5 – P6 :** Madame Amélie

- **L'éveil aux langues** est donné par Madame Céline en 1^e et 2^e primaire.

- **La religion** est donnée par Monsieur Arnaud dans toutes les classes.

- **En gymnastique :** Madame Christine et Madame Anaëlle

- **La natation** (de la 1^e à la 4^e primaire) : Madame Christine accompagnée de deux moniteurs de l'ASBL Promosport à la nouvelle piscine des Bons Villers.

- **Aide dans les classes :** Monsieur Arnaud

École du Petit Chemin



Projet d'école 2020 - 2023

L'accueil extrascolaire

- Un personnel d'encadrement et d'animation accueille vos enfants, **en dehors des heures de cours** :
 - Tous les matins de 7h30 à 8h30 : l'accueil est assuré par Muriel.
 - Tous les après-midis de 15h25 à 18h : l'accueil est assuré par Alicia et Thierry.
 - Le mercredi, les enfants sont conduits à la garderie de l'Ecole Saint-Jean à partir de 12h20 avec le bus du transport scolaire (**demande préalable à faire au secrétariat de l'école**). **Pensez à prévenir également l'enseignant de votre enfant afin qu'il soit au courant.**

Tarif de l'accueil extrascolaire :

	Horaire	Prix	Commentaires
Du lundi au vendredi	7h30-8h15	1,30 €	Arrivée après 7h30
	15h30-18h	1,80 €	Départ après 17h15
	15h30-17h15	1,30 €	Départ avant 17h15
Mercredi	12h30-18h à l'École Saint-Jean	1,30 €	Par heure entamée

En septembre

- Le vendredi 1er septembre 2023 : réunion de rentrée
- Le dimanche 24 septembre 2023 : Le VTT Chenappan
- Le lundi 25 septembre 2023 : Conférence pédagogique
- Le mercredi 27 septembre 2023 : la fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles : congé

En octobre - novembre

- Le vendredi 6 octobre : conférence pédagogique
- Du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre 2023 : congé d'automne

En décembre

- Du lundi 25 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024 : vacances d'hiver

En février et mars

- *Le mardi 13 février : congé (mardi gras)*
- Du lundi 26 février 2024 au vendredi 8 mars 2024 : congé de détente
- Le 16 mars : souper de l'école

En avril- mai

- Lundi 1^{er} avril 2024 : congé (lundi de Pâques)
- Du mercredi 24 avril au vendredi 26 avril : Classes historiques (primaires)
- Du lundi 29 avril 2024 au vendredi 10 mai 2024 : vacances de printemps
- Lundi 20 mai 2024 : Lundi de Pentecôte congé

En juin

- Samedi 29 juin 2024 : fancy-fair

En juillet

- Samedi 6 juillet 2024 : début des vacances d'été

Le courrier pour les parents

Les communications aux parents se font de manière électronique via Konecto. Si vous ne désirez pas les recevoir de cette façon, nous vous demandons de contacter le secrétariat de l'école (067 77 16 37 – ou sur place le lundi – ou par mail secretariat@asblstjean.be)

Les mails sont envoyés à tous les parents ou personnes responsables de l'élève.

Il vous est possible de lire les communications directement via votre boîte électronique ou en téléchargeant l'application « Konecto ».

La psychomotricité en maternelle, la gymnastique et la natation en primaire

Les cours sont **obligatoires**. Pour un développement global et harmonieux de votre enfant, ces cours sont très importants.

Les élèves de maternelles auront deux périodes de 50 minutes de psychomotricité tous les jeudis.

A partir du 6 septembre, les élèves de P1 à P4 suivront un cours de natation à la piscine des Bons Villers. Ce cours aura lieu tous les quinze jours et est obligatoire. Le prix demandé comprend la location de la piscine et le transport en car.

Afin que les élèves apprennent correctement à nager, le Pouvoir organisateur engage deux moniteurs de l'ASBL Promosport à ses propres frais.

Les certificats médicaux ne pourront plus être déduits de l'abonnement que nous devons prendre pour les élèves.

Les élèves de P1 à P4 auront une heure (ou deux heures) de gymnastique par semaine.

Les élèves de P5 et P6 auront deux heures de gymnastique par semaine.

Un **équipement en ordre** est indispensable pour profiter pleinement de ces cours.

Pour le cours de gymnastique, l'élève portera (pour les primaires) un short bleu ou noir, une paire de sandales de gymnastique (à partir de la P3, une paire de

basket de sport qui peuvent être reprises après chaque cours sera quelquefois demandée) et le tee-shirt avec le logo de l'école ou un tee-shirt de même couleur. Le tout sera marqué au nom de l'élève et mis dans un sac en tissu. Ni montre, Ni bijou, ni chaîne ne seront tolérés pendant le cours.

Pour le cours de natation, l'élève aura un bonnet de natation, un maillot de bain (pas de bikini ni de short) et un essuie. Le tout dans un sac que l'élève ramènera à chaque fois à la maison.

Les repas chauds

Les tarifs sont :

- Maternelles : 3,85 € par jour : Plat et dessert.
- Primaires : 4,85 € par jour : Plat et dessert.
- Potage : 0,70 €

Comme les années précédentes, la commande des repas se fera par le biais de Konecto le mois précédent.

Le paiement sera effectué au plus tard pour le 20 de chaque mois pour le mois suivant.

Lorsque votre enfant est absent et qu'il est inscrit aux repas chauds, nous vous demandons de nous prévenir deux jours avant (uniquement pour des maladies de plusieurs jours) par téléphone au **067 77 16 37** ou par mail au **secrétariat** (secretariat@asblstjean.be). Dans le cas contraire, les repas non consommés ne pourront pas être déduits de la facture du mois suivant.

Les paiements

Nous voulons éviter que votre enfant vienne à l'école avec de l'argent.

Tous les frais (repas, excursions, ...) seront payés par virement via le compte du secrétariat de l'école **BE59 7320 2842 8226** en y inscrivant le nom, le prénom de l'élève, sa classe et la raison du paiement.

Les frais scolaires 2023-2024

Dans sa mission d'enseignement :

FRAIS SCOLAIRES OBLIGATOIRES			
	DESCRIPTION	QUANTITE	PRIX A L'UNITE
ACCES A LA PISCINE ET TRANSPORT EN BUS	Entrée à la piscine + transport en bus	Tous les quinze jours de septembre à juin de la P1 à la P4	8 € la séance
Activités culturelles – Sorties pédagogiques – Animations pédagogiques en classe par un organisme extérieur	Théâtre + autres activités qui seront définies en début d'année		En maternelle, 1^e primaire et 2^e primaire : la majorité des activités seront gratuites grâce aux subventions reçues de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Supplément qui peut être demandé aux parents : - maximum de 20 € par élève en maternelle - maximum 45 € par élève en 1^e et 2^e primaire. De la 3^e à la 6^e primaire : maximum 45 €
SEJOUR PEDAGOGIQUE AVEC NUITEES	Classes historiques pour les primaires	Du 24 au 26 avril 2024	120 € (déplacement offert par l'Amicale)
FRAIS SCOLAIRES FACULTATIFS ¹			
ACHAT GROUPE FACULTATIF	➤ Tee-shirt de l'école	1	8 €

¹ Cette rubrique n'est pas applicable à l'ensemble du maternel ordinaire et spécialisé

Hors missions d'enseignement : tarif des services proposés

	Description	Prix à l'unité
ACCUEIL DU TEMPS DE MIDI		Gratuit
POTAGE		0,70 €
REPAS CHAUD	Maternelle	3,85 €
	Primaire	4.85 €
GARDERIE DU MATIN	Arrivée entre 7h30 et 8h10	1,30 €
GARDERIE DU SOIR	Entre 15h25 et 17h15	1,30 €
	Entre 15h25 et 18h	1,80 €
	Mercredi :	1,30 € par heure entamée
VISITE DU PHOTOGRAPHE	La pochette complète	A définir
	La photo de classe	A définir
ABONNEMENT A DES REVUES	Averbode, Bayard, ...	Selon prix catalogue du fournisseur

Les activités parascolaires

Au lieu d'aller à la garderie, votre enfant peut s'inscrire à une activité parascolaire. Le résumé de ces activités vous parviendra également via Konecto.

a) Césam Nature

A partir du 19 septembre - 11 séances pour 49,50 € - S'inscrire via le site de Cesam Nature.

PETITS CHAMPIONS 3 A 5 ANS (LE MARDI DE 15H30 A 16H20)

Spécialement dédiés aux plus petits, ces ateliers encouragent votre enfant à développer une multitude d'aptitudes à travers différentes disciplines.

MULTISPORTS 5 A 8 ANS (LE MARDI DE 16H20 A 17H10)

Parfaitement adaptés aux sportifs en devenir, ces ateliers aident votre enfant à développer ses compétences en l'initiant à différents sports.

b) Jeux d'échecs (sur le temps de midi)

Les informations vous parviendront ultérieurement.

Pour les élèves de la 3^e à la 6^e primaire qui ont envie d'apprendre ou se perfectionner dans les jeux d'échecs.

c) Ateliers artistiques – rythme et créativité par les Ateliers du lez'arts :

A partir du 14 septembre - Pour les élèves de maternelle – jeudi de 15h30 à 17h - 180€ (30 séances)

Inscription, info et paiement : www.lesateliersdulezarts.be

d) Les techniques créatives de Sophie-Charlotte (sur le temps de midi)

Pour les élèves de primaire le jeudi et le vendredi.

65 € pour 10 ateliers de techniques créatives.

S'inscrire via le lien suivant ou via le konecto :

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=ROTx5Khm4U-n9Rnf4rDNm343jOn3DmNFnlgdLs7GvoVUQU9aUkw5SFBVSIY2N1FVSkVaMTMwNUhFNi4u>

Chaque école possède son conseil de participation.

De quoi est chargé le conseil de participation ?

- de **débattre** et **d'émettre** un **avis** sur le projet d'école en se fondant notamment sur les propositions émises par les délégués du pouvoir organisateur, de l'amender et de le compléter et de le proposer à l'approbation du pouvoir organisateur
- de **proposer** des adaptations au projet d'école
- de **remettre un avis** sur le plan de pilotage
- de **débattre et de remettre un avis** sur le règlement d'ordre intérieur de l'école et le cas, échéant, de l'amender et de le compléter
- d'étudier et de **proposer** les actions de soutien et d'accompagnement à l'attention des élèves inscrits sur la base de l'indice socio-économique de l'école.
- de **mener une réflexion globale** sur les frais scolaires réclamés en cours d'année, notamment ceux qui sont liés à des activités culturelles et sportives s'inscrivant dans le projet d'école
- d'étudier et de **proposer** la mise en place d'un mécanisme de solidarité entre les élèves pour le paiement des frais scolaires
- **d'informer** les parents de l'école sur ce qui se dit au conseil de participation
- de **recevoir** une information claire et transparente de la part du pouvoir organisateur concernant les moyens relatifs à la gratuité d'accès reçus ou collectés directement ou indirectement, et l'utilisation de ceux-ci.
- de **mener** annuellement une réflexion globale sur le caractère inclusif de l'école
- **d'être informé** au moment de la conclusion de la convention de coopération entre l'école et son pôle territorial, en particulier sur les modalités d'information et de collaboration
- de **remettre un avis** sur la collaboration de l'école avec le pôle territorial
- de **mener** annuellement par la mise en œuvre du Tronc commun une réflexion globale sur les modalités pratiques de la différenciation des apprentissages et de l'accompagnement personnalisé, en cohérence avec les éléments énoncés dans le contrat d'objectifs

Qui fait partie du conseil de participation ?

La directrice de l'école, 2 membres du Pouvoir organisateur, 3 enseignants par implantation, 3 parents par implantation, 1 représentant de l'accueil extrascolaire par implantation et 1 membre du PMS

Quel est le fonctionnement du COPA ?

- Le COPA se réunit 4 fois par an, en soirée.
- Il est important que suite à la réunion, les représentants des enseignants et des parents puissent communiquer à tous les enseignants et à tous les parents de l'école ce qui a été dit en réunion.

Qui sont les représentants à l'Ecole du Petit Chemin ?

- Sophie-Charlotte DANDOIS (maman de Célian et Yseult)
- Julie BELIN (maman de Florian, Juan et Eléonore)
- ET

Il reste un siège à pourvoir.

ENVIE DE NOUS REJOINDRE ?

- Envoyez votre candidature en expliquant vos motivations pour le 31 août 2023 au plus tard à direction@asblstjean.be
- Lors de la réunion de rentrée du vendredi 1^{er} septembre 2023 à 18h :
 - Si un seul candidat s'est proposé, aucun vote ne sera utile. Son nom sera communiqué lors de cette réunion.
 - Si plusieurs candidats se sont proposés, la directrice lira les motivations des candidats et les présentera. Il vous sera demandé de voter pour un candidat (vote secret) – un vote par famille. Le dépouillement aura lieu lors de cette réunion et la personne ayant le plus de votes rejoindra le conseil de participation.

Notez dans vos agendas!

- 24 septembre 2023, VTT Chenappan
- 21 avril 2024, balade de printemps du VTT Chenappan
[Gratuit, grâce aux bénéfices du VTT de septembre !]



Formation Croix-Rouge pour les enfants



2020 – Achat d'un défibrillateur



2023 – Location d'un bus et journée piscine pour toutes et tous le 5 juillet

2023 – Participation de 1eur par séance pour 17 séances de piscine pour 154 enfants...



Sans oublier le Challenge des Chenappans !

Quelques projets du VTT Chenappan



2023 – Achat d'un jeu de maillots de crosse canadienne + 2 casques et goals

